



CHÂTEAU DE BEAUREGARD

3ème campagne (2010)

A. Antonini

J.-C. Moret

M. de Morsier Moret (infographie et dessin)

octobre 2010

CHÂTEAU DE BEAUREGARD

3^{ème} campagne de fouille et de restauration 2010

Effectif :

1^{ère} partie : 11 juin au 19 juillet. Campagne de fouille effectuée par cinq à six fouilleurs expérimentés du bureau d'archéologie TERA sàrl, sous la responsabilité de J.-C. Moret.

2^{ème} partie : 25 août au 29 septembre. Consolidation des maçonneries, documentation des vestiges, suite des dégagements sous la responsabilité de J.-C. Moret. L'équipe TERA est renforcée par trois employés de l'entreprise Fardel & Délèze, dont un maçon expérimenté.

Transports et logistiques : 3 héliportages

Le premier héliportage (31 mai) pour acheminer l'outillage, le groupe électrogène, la bétonnière et les fournitures (2 citernes d'eau, sable, gravier, chaux...); le deuxième (6 septembre) pour compléter les fournitures; le troisième (29 septembre) pour descendre le matériel de chantier. Lors de ce dernier transport, 8 sacs de gravillons ont été montés sur le site pour protéger la citerne (réserve pour terminer les travaux de maçonnerie en 2011) et 2 sacs de poussier pour recouvrir provisoirement les escaliers extérieurs, en attendant les mesures de restauration finales.

Travaux et nouvelles découvertes (cf. plan fig. 1)

Mur d'enceinte

Dégagement et consolidation des courtines est, sud et ouest (**fig. 2**), ainsi que des deux tronçons de la courtine nord qui jouxtent le logis (**fig. 3**).

Le mur d'enceinte a été construit après le corps de logis (A) et après la tour-grenier (F) contre lesquels il s'appuie. La courtine sud, qui remplace une maçonnerie plus ancienne, est contemporaine des piédroits de la porte qui sépare la cour inférieure (J) de la cour supérieure (**Fig. 4 et 5**). La cour inférieure forme une rampe d'accès qui contourne le logis. Son sol induré, constitué d'un mélange de terre et de chaux, recouvre un mur de soutènement plus ancien.

Travaux de consolidations 2010 : La courtine sud, attestée sur toute sa longueur, a été remontée par endroits sur plus de 1 mètre de hauteur. Ceci a permis de renforcer la base du mur et de réaménager le cheminement contournant l'angle sud-est du logis (**Fig. 6**). Le remblai (provenant du dégagement du logis A) protège la surface de la rampe d'origine (enterrée) et facilite l'accès aux parties ouest du château.

Logis (A) et escaliers adossés (C)

Dégagement des murs est et sud du logis, ainsi que d'une moitié de son sol en terre battue. Découverte de l'escalier qui mène de la cour à la tourelle d'escalier (C).

La démolition qui remplissait le corps de logis sur environ 2 mètres de hauteur a été presque entièrement évacuée (**Fig. 7**). Elle était constituée de pierres et gravats de mortier, de fragments de crépi d'angle chanfreiné (embrasure de porte ou de fenêtre) et d'éléments de voûtains plats en mortier (entrevoûtes maçonnées du solivage ?). Durant les travaux de dégagement, les restes du plafond effondré soutenant le sol en mortier de l'étage sont apparus. Le solivage – carbonisé sur sa face inférieure et recouvert d'une chape de mortier sur sa face supérieure – fera l'objet d'une datation au carbone 14 (deux échantillons envoyés pour analyse). Sur ce sol de l'étage, nous avons mis au jour un élément d'archère (**Fig. 8**) et un boulet en pierre (**Fig. 9**).

Le logis est maintenant visible sur quasiment toute sa hauteur conservée. Les parois sont recouvertes d'importants restes de crépi au plâtre anhydre. Le sol du rez-de-chaussée est formé par une chape indurée de terre battue mélangée à du mortier. Ce sol recouvre les remblais de construction (éclats de pierres) qui égalisent la surface irrégulière du rocher. Une marche composée de blocs de tuf taillés permet d'atteindre la porte et la cage d'escalier à vis (C) depuis l'intérieur du logis (**Fig. 10**).

La porte extérieure de cette tourelle d'escalier (C) était surélevée par rapport au niveau de la cour. On y accédait par un élégant escalier semi-circulaire en maçonnerie dont les 5 marches sont recouvertes par une finition parfaitement lissée au plâtre anhydre (**Fig. 11**). Au pied de cet escalier, le niveau de circulation de la cour est constitué par un remblai de terre limoneuse stérile et de couleur verdâtre dont la surface est indurée et noircie par un incendie.

Couloir (G) avec la tour-grenier (F)

Dégagement du couloir rectiligne (G) et de la tour-grenier (F) jusqu'au sol primitif.

Dans le couloir (G) a été dégagé un escalier comprenant deux volées (hauteur moyenne des marches 23 cm) séparées par un palier plus long s'ouvrant latéralement sur la tour-grenier (F) (**Fig. 12**). A l'extrémité inférieure du couloir, une poterne permettait de sortir de l'enceinte. Nous ne pouvons pas exclure l'hypothèse d'une simple issue de secours. Mais le caractère très soigné de ce couloir aux parois crépies et au sol en mortier lissé permet de supposer qu'il s'agissait d'un espace couvert donnant accès à des constructions ou à des jardins aménagés plus bas dans la pente et protégés peut-être par une enceinte encore inconnue.

Travaux de consolidations 2010 : Les murs du couloir ont été restaurés, les deux marches manquantes au bas et au sommet du couloir et le seuil donnant accès à la tour (F) ont été remontés.

Le plan de la tour-grenier (F) a été dégagé sur tout sa surface. Seuls les murs latéraux et le mur amont avec le seuil d'entrée sont conservés (**Fig. 12**). Du côté aval, l'espace entre le gradin inférieur et le ressaut abrupt du rocher est insuffisant pour restituer un mur. Cette face sud, difficilement attaquable et protégée à contre-pente, était probablement fermée par une paroi en madriers ancrée dans les maçonneries latérales.

A l'intérieur du bâtiment, quatre gradins maçonnés recouverts par une finition au plâtre anhydre lissé habillent le rocher (**Fig. 13**). Leur orientation diagonale par rapport aux parois du local est dictée par le rocher. A l'angle nord-est, les restes d'un palier supérieur et d'une première marche (hauteur 23 cm) indiquent l'existence d'un escalier qui permettait d'atteindre les différents gradins.

La fonction de ce bâtiment à gradins maçonné pourrait correspondre à celle d'une tour-grenier, installée à l'endroit le plus sec et le mieux exposé du site pour jouir de l'ensoleillement. L'hypothèse d'une tour de défense nous semble peu probable vu la faiblesse des maçonneries et la position même de la tour, en contrebas par rapport à la butte sommitale et dans un endroit peu accessible dominant directement le précipice. On ne peut exclure un bâtiment à double fonction.

Cour supérieure avec la citerne (I)

L'avant-dernier jour de la campagne (!) découverte de la citerne du château ; un aménagement qui se distingue par une architecture unique pour le Valais (**Fig. 14**).

De forme probablement circulaire (seule la moitié a été dégagée), la citerne s'ouvre au même niveau que le sol de la cour. Elle est constituée par une couronne maçonnée (diamètre de la couronne 2,60 m) qui se ressert à 0,50 m de profondeur par un large ressaut (diamètre de la citerne 2,0 m). Sur ce ressaut est aménagé un canal en pierres de taille qui ramène les eaux vers un déversoir (**Fig. 15 et 16**). Au-dessous de ce goulot d'étranglement, les bords s'évasent à nouveau : ils sont constitués de moellons taillés (cornieule) et parfaitement ajustés. Aucune trace d'enduit hydraulique n'a été repérée (hauteur excavée 1 m). L'anneau de base formant le goulot de la citerne comporte trois logements rectangulaires, sans doute pour recevoir les poutres d'un platelage en bois fermant l'ouverture. Deux de ces logements, bouchés par de la maçonnerie, indiquent que la citerne comporte au moins deux états d'utilisation.

Actuellement la citerne a été remblayée avec du gravier pour l'hiver. La mise en valeur définitive de cette structure exceptionnelle nécessiterait de niveler la petite butte de démolition (8 m³) qui subsiste encore sur la partie sud de la terrasse et de rétablir le niveau originel de la cour.

Au nord de la citerne, le rocher remonte abruptement et forme un ressaut de 1,70 m de hauteur séparant la cour du bâtiment (B). Il pourrait s'agir du front de taille de la carrière du château réutilisé pour installer la citerne, ou simplement une faille (hypothèses de travail à confirmer).

Pour accéder à la terrasse sommitale jouxtant le bâtiment (B), il fallait gravir l'escalier extérieur adossé contre la tourelle et emprunter un palier aménagé sur la crête du ressaut rocheux (**Fig. 17**). Ce passage longe le mur sud du bâtiment (B) et son annexe.

Le bâtiment (B) et son annexe

Du bâtiment (B) seul l'angle sud-ouest a pour l'instant été dégagé. Cette maçonnerie se différencie des autres par une large fondation et une élévation dont l'épaisseur ne mesure que 30 cm. Dans l'angle, une pierre taillée en remploi (mortier retourné ?) semble former la base parfaitement horizontale d'un élément vertical (en bois ?). La faiblesse des élévations et la présence de cette base pourraient indiquer un bâtiment de construction mixte (bois et maçonnerie). S'agit-il de la chapelle du château ?

L'espace à l'ouest du bâtiment (B) pourrait être une cour, clôturée au sud et délimité par le mur d'enceinte, ou alors un deuxième local couvert.

Le dégagement du bâtiment (B) et de son annexe recouverts encore d'une couche de démolition de 0,50 à 1 m d'épaisseur (env. 20 m³) permettrait de déterminer l'extension, le plan et la fonction de ces locaux.

PROTECTIONS PROVISOIRES POUR L'HIVER 2010/11

- Remblayage des tranchées longeant les courtines ; fermeture provisoire de la tourelle d'escalier (**Fig. 18**) ; doublage des escaliers extérieurs par un remblai en terre.
- Nettoyage général (**Fig. 19**) et fermeture du site avec l'installation du panneau d'interdiction d'entrée.
- Les débris fins évacués dans la pente selon les indications reçues se sont répartis uniformément dans le couloir rocheux, sans entraîner une modification du paysage, ni causer des dégâts majeurs à la végétation située en contrebas. Le guide Augustin Rion confirme que l'état du dévaloir est stable et ne nécessite pas de protections ultérieures.

TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET DE MISE EN VALEUR ENCORE A REALISER

Travaux de fouille :

- Dégager le pourtour de la citerne (**I**), sonder sa profondeur et rétablir le niveau d'origine de la cour en nivelant la butte de démolition (80 cm d'épaisseur).
- Dans le logis (**A**) : après consolidation des murs, dégager le sol et aménager un espace plan.
- Explorer le bâtiment (**B**) avec son annexe et aménager une surface horizontale (env. 20 m³). Dégager et remonter la courtine située au nord qui délimite cet espace.

Travaux de protection :

- Consolidation des murs est et sud du logis (**A**) et remontage de son angle sud-est en utilisant les pierres stockées dans le logis.
- Consolidation de l'escalier adossé à la tourelle d'escalier en doublant les marches. Aménagement d'une passerelle menant à la terrasse du bâtiment (**B**) : la rampe actuelle doit être enlevée si l'on veut laisser visible la citerne !
- Dans le couloir (**G**) : doublage des marches et du sol en mortier par une nouvelle chape de protection.
- Pose d'un « plancher » transparent (métal et verre) sur la citerne permettant de la laisser visible.
- Pose d'un toit de protection (métal) au-dessus de la tourelle d'escalier.

TERA Sàrl, Sion, 8 octobre 2010
Alessandra Antonini, Jean-Christophe Moret

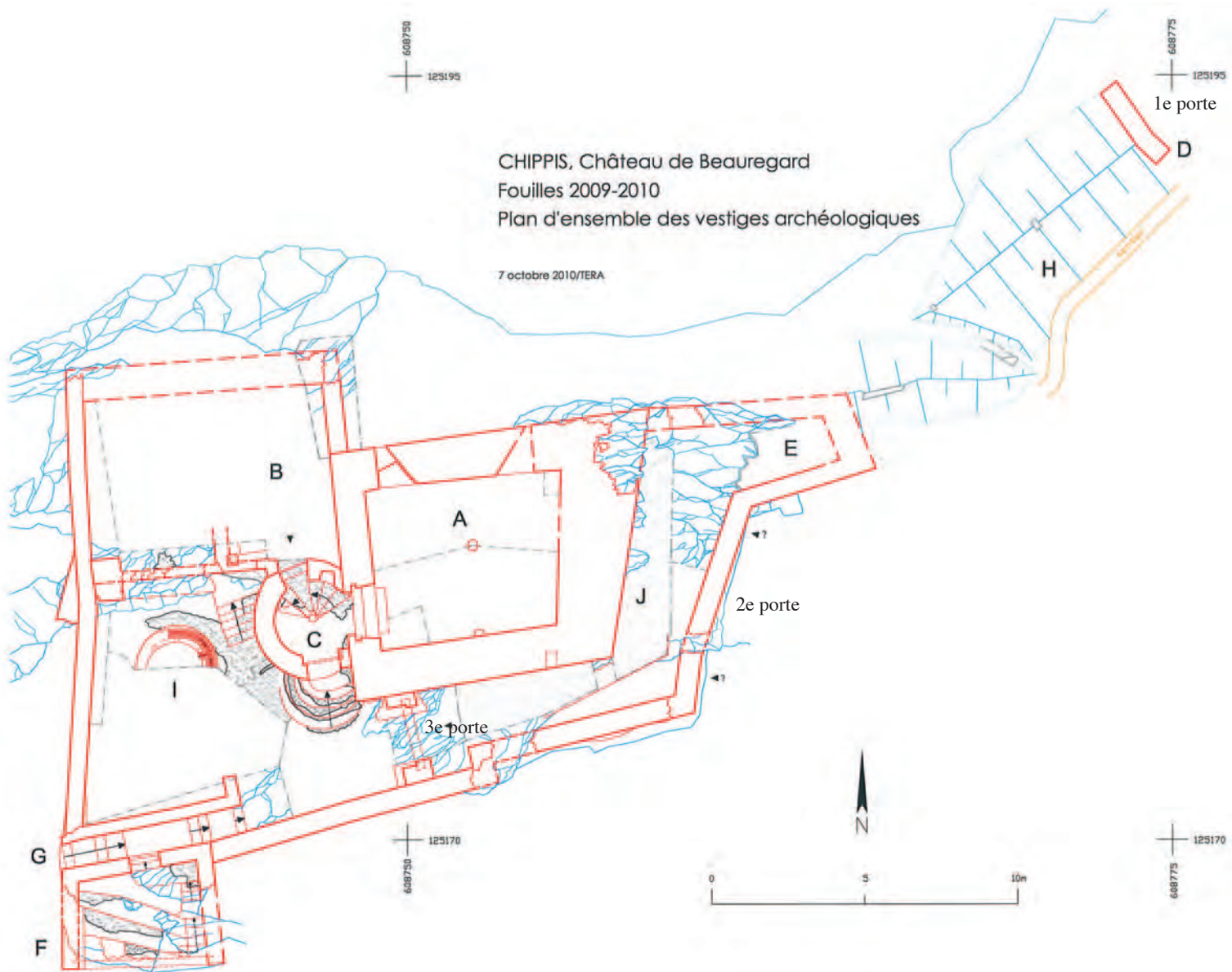


Fig. 1 Plan mis à jour du château, avec les nouvelles découvertes et les corrections apportées en 2010.
A: corps de logis. **B:** bâtiment non exploré (jouté d'une cour?). **C:** tourelle d'escalier. **D:** mur soutenant l'extrémité est du pont d'accès et probablement une 1ère porte. **E:** avancée de l'enceinte protégeant le chemin d'accès et la porte principale du château. **F:** tour-grenier (?). **G:** couloir menant sur la pente herbeuse en contrebas. **H:** fossé avec des entailles dans le rocher (en gris) correspondant au supports du pont d'accès. **I:** cour supérieure avec la citerne. **J:** cour inférieure.



Fig. 2 Détail de la courtine ouest en cours de dégagement et de remontage. Le cliché montre bien les conditions de travail. Vue en direction du nord-ouest, avec Chippis en contrebas.



Fig. 3 La courtine nord fermant l'espace du bâtiment B contre l'angle nord-ouest du logis (au premier plan). On remarque le retour vers l'ouest du mur d'enceinte, l'angle proprement dit, posé sur la surface lisse du rocher, ayant disparu. Vue prise depuis le sommet de la tour, en direction du nord.



Fig. 4 Etat actuel de la rampe longent le logis après remontage de la courtine sud. Cette rampe conduit à la 3e porte séparant la cour inférieure de la cour supérieure. On distingue les deux piédroits de la porte à droite de l'arbre. Vue vers l'ouest.

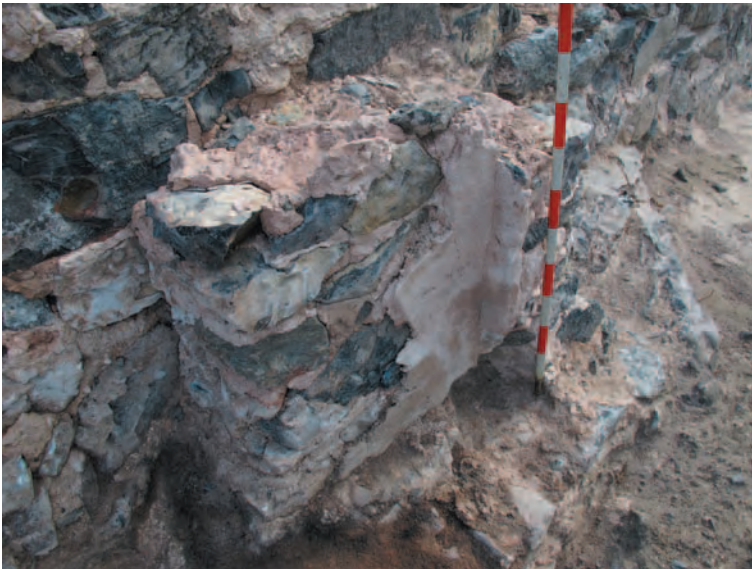


Fig. 5 Détail du piédroit de la 3e porte adossé contre le mur sud du logis. On distingue clairement le négatif d'encastrement de la poutre formant jadis le seuil (à la base du jalon) et la feuillure verticale encore recouverte par des restes du crépi anhydre rosâtre. Les vantaux de la porte s'ouvraient du côté de la cour supérieure. Vue en direction du nord-est.



Fig. 6 Etat actuel de la courtine sud-est après remontage du mur d'enceinte et réaménagement de la rampe d'accès avec la terre dégagée dans le logis. Le muret au premier plan, posé à sec, sert à stabiliser les remblais; il sera démonté lors de la reprise des travaux. A droite, le mur oriental du logis, en cours de nettoyage. Vue en direction du Val d'Anniviers.



Fig. 7 Le logis vue depuis l'angle sud-est de la courtine. Les pierres réparties sur le sol du logis serviront à consolider les murs est et sud de ce corps de bâtiment. Ensuite, l'espace intérieur pourra être aménagé définitivement (surface moyenne 5 x 6 m).



Fig. 8 Base ou sommet d'une archère taillée dans un bloc. Cet élément a été retrouvé sur le sol effondré d'un étage, dans la démolition qui comblait l'intérieur du logis.



Fig. 9 Boulet en pierre non ébréché, retrouvé sur le sol effondré de l'étage du logis, dans la démolition. Diamètre du projectile: 18 cm.



Fig. 10 Porte du logis, vue depuis le haut en direction de l'est. On distingue clairement le négatif du seuil et du cadre latéral dont les éléments en bois étaient encastrés dans la maçonnerie. Une marche en tuf (en bas du jalon) permettait d'atteindre le sol en terre battue du logis. Ce sol est installé sur les remblais de construction qui recouvrent le rocher (visible dans le sondage à droite).

Fig. 11 L'escalier semi-circulaire conduisant à la tourelle d'escalier (C). Cet escalier en maçonnerie compte cinq marches recouvertes d'une finition lissée au mortier anhydre. A l'intérieur de la tourelle, on aperçoit la porte du logis (à droite) et le départ de l'escalier en colimaçon montant à l'étage. Vue vers le nord-est.





Fig. 12 Le couloir (G), avec la volée supérieure de son escalier. Depuis le palier intermédiaire, on accédait à la tour-grenier (F). Le négatif du seuil d'entrée (en bois) est visible à droite du jalon.

La volée inférieure de l'escalier permettait soit de sortir de l'enceinte (poterne de secours ?), soit d'accéder à des jardins ou à des constructions situées dans la pente en contrebas.

Vue vers l'est.



Fig. 13 L'intérieur du bâtiment (F) était occupé par trois gradins en maçonnerie dont la surface est recouverte d'une finition au mortier anhydre lissé. Ces gradins (hauteur 75 cm, profondeur 30 cm), reliés par un escalier le long du mur est du bâtiment, pourraient avoir servi d'étagère.

La présence de ces gradins suggère en effet que le bâtiment pourrait correspondre à une tour-grenier exposée plein sud.

Vue depuis l'angle aval vers l'est.

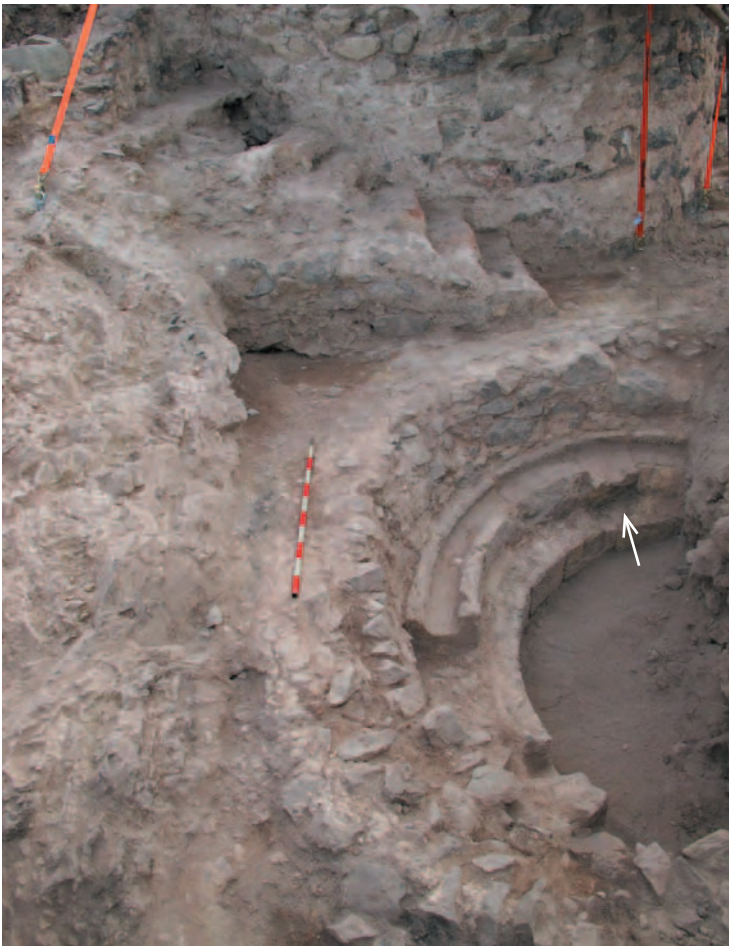


Fig. 14 La citerne (I) en cours de dégagement. La couronne en maçonnerie s'ouvre au niveau de la cour supérieure. Un canal en pierres de taille aménagé sur un ressaut conduisait l'eau vers un déversoir (flèche). Derrière la citerne, on aperçoit l'escalier adossé contre la tourelle circulaire (C). Il permettait de franchir le ressaut du rocher (à gauche) pour gagner la cour sommitale jouxtant le bâtiment (B). Vue prise depuis la courtine ouest en direction du logis.



Fig. 16 Détail du déversoir du canal en pierres. D'autres déversoirs similaires pourraient exister sur le



Fig. 15 Citerne du château, dégagée sur un mètre de profondeur. Détail du canal intérieur en pierres de taille qui épouse la forme circulaire du couronnement. Le ressaut visible sous le canal correspond au goulot de la citerne (diamètre env. 2,00 m) et comporte sur sa circonférence plusieurs niches pour encastrer des poutres (flèche). Ces poutres devaient soutenir le platelage de bois couvrant la citerne. Les murs maçonnés de la citerne sont construits avec des moellons soigneusement appareillés et minutieusement ajustés. Aucune trace d'enduit hydraulique n'a été repéré jusqu'à ce niveau en 2010.



Fig.17. Le ressaut du rocher entre la citerne et la cour jouxtant le bâtiment B. La ligne en trait-tiré indique l'angle sud-ouest du bâtiment B. On franchissait le ressaut entre la cour et l'espace situé au nord par l'escalier extérieur visible à droite qui menait sur une passerelle maçonnée (flèches) dont subsistent quelques restes de mortier collés sur le rocher. Vue vers le nord.



Fig. 18 Toit provisoire sur la tourelle d'escalier (C), en attendant la mise en valeur définitive. Vue vers l'est.



Fig.19. Vue générale du site après la fin des travaux de l'année 2010. Vue prise en direction de l'ouest depuis le pylône électrique.